



# SAINT BAUZILLE INFOS!

Septembre 2016

Une nouvelle année scolaire et associative démarre! Pour nombre de nos jeunes Saint Bauzillois, ce mois de septembre est une étape importante dans leur vie. Ils font leur première rentrée à l'école, au collège, au lycée, à la faculté, dans le monde du travail... Cette rentrée 2016 se fait dans un climat particulier car l'été écoulé impose à tous une vigilance accrue. Mais si nous ne devons pas ignorer les consignes de sécurité, nous devons offrir à nos jeunes dans nos villages les repères, la sécurité, la bienveillance et l'espoir dont ils ont tant besoin pour se construire et bâtir un monde meilleur pour demain.

A Saint Bauzille, notre école solide et stable, nos dynamiques associations et notre vie sociale villageoise participent activement à l'éducation de nos jeunes. Un proverbe africain dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Je crois qu'à Saint Bauzille nous devons, comme ailleurs, cultiver toujours davantage ce lien intergénérationnel si précieux et structurant. Nous espérons que la semaine bleue, du 03 au 09 octobre sera une belle occasion pour nos anciens de rencontrer les jeunes générations. Nous y inviterons tous les Saint Bauzillois de plus de 65 ans à venir « manger à la cantine » avec les enfants. Ce devrait être l'occasion de beaux échanges et de rencontres dont un enfant se souvient, plus tard...

Bonne rentrée et très bel automne à toutes et tous.  
F.Matheron



Ce sont 92 élèves qui ont pris, le matin du jeudi 1er septembre, le chemin des écoliers et qui ont été accueillis dans la cour de l'école avec leurs parents.

À la même heure, 10 « ex-CM2 » passaient pour la première fois les portes du collège de Jacou. Ils ont été remplacés par 21 nouveaux venus : 9 en petite section (PS) de maternelle, 1 en moyenne section (MS) de maternelle, 3 en cours préparatoire (CP), 2 en Cours Élémentaire CE1, 2 en CE2, 2 en Cours Moyen CM1 et 2 en CM2... la relève est assurée !

Ainsi, cette année, à l'école du village, les 8 niveaux sont répartis sur 4 classes

- 28 enfants en PS/MS & Grande Section(GS) avec Mme Belmessieri et Mme Laporte (le lundi),
- 18 enfants en CP/CE2 avec Mme André,
- 23 enfants en CE1/CM1 avec M Bonnet,
- 23 enfants en CM1/CM2 avec Mme Castellvi et Mme Laporte (le mardi).

Au programme de ce premier jour d'école : distribution du matériel scolaire, petits exercices sur le cahier de brouillon pour se dérouiller les méninges et ... douche obligatoire sous le brumisateur installé dans la cour.

Un moment de détente très apprécié compte tenu de la température !

Saint-Bauzille accueillera dans quelques semaines deux jeunes en service civique sur la commune pour des actions que vous découvrirez bientôt. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## L'ÉTÉ DU CÔTÉ DE NOS PLUS JEUNES



Durant les vacances d'été 2016, le centre de loisirs « Les Cigalous du Puech » a vu sa fréquentation augmenter par rapport aux années précédentes. Les enfants ont ainsi profité de nombreuses activités et sont partis découvrir le plus vieux village préhistorique en pierre de France (5000 ans!) à Cambous (Viols-en-Laval).

Nous vous remercions de votre confiance et vous donnons rendez-vous pour les vacances de Toussaint ! Les inscriptions seront ouvertes prochainement et seront disponibles sur le site internet de la commune : [www.saintbauzilledemontmel.fr](http://www.saintbauzilledemontmel.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Mr Charles LEMAITRE au 06.17.11.22.99 ou via l'adresse mail du centre de loisirs : [cigalous@saintbauzilledemontmel.fr](mailto:cigalous@saintbauzilledemontmel.fr)

A l'ombre des chênes verts



Au village préhistorique de Cambous



Chez les Cigalous!



Cambous



Autour du Puech



## OPÉRATION «ARGENT DE POCHE»

Notre opération Argent de Poche, pour sa première édition, a réuni 10 jeunes volontaires, filles et garçons, de 16 à 18 ans!



Ils ont rafraîchi les portails des cimetières, les bancs de l'ancien stade et de Favas ...commençant leur travail très tôt pour éviter la grosse chaleur.

Cette première édition a satisfait jeunes, parents et élus. L'opération sera renouvelée en 2017.

Nous pouvons tous nous réjouir du dynamisme et du bon esprit de ces jeunes, qui ont réalisé avec beaucoup de sérieux ces ingrats petits travaux d'intérêt général.

## DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

### L'ÉTÉ FESTIF EN IMAGES!

#### FEU DE LA SAINT-JEAN

Le 23 juin, nous nous sommes retrouvés nombreux autour du feu de la Saint Jean. Ce fut l'occasion pour les jeunes les plus téméraires de rivaliser de courage au-dessus des flammes.

La soirée s'est poursuivie par la dégustation de la traditionnelle grillade. Une belle soirée conviviale et amicale, à laquelle vous êtes nombreux à avoir participé et nous vous en remercions.



#### FÊTE NATIONALE

Le 13 juillet, même si les conditions météo étaient incertaines, nous étions nombreux à nous retrouver pour fêter dignement la fête nationale.

Le concours de pétanque organisé au profit de l'association « Rêves » a été remporté haut la main par l'équipe de choc Roger Bertrand/Yvan Almuneau. Après les avoir félicités, Madame la Maire a remis un chèque de 120 € à M Damato, représentant de l'association. S'en est suivi un apéritif convivial. Puis, plus de 150 gourmands, dans une ambiance très chaleureuse et le cadre enchanteur du Domaine communal, ont dégusté une délicieuse paëlla !!! Un rendez-vous réussi que nous renouvelerons en 2017 !



#### LES ACTUALITÉS SAINT BAUZILLOISES

Au delà de votre Saint Bazille INFO trimestriel, recevez toutes les informations communales à travers la newsletter «Les dernières actualités Saint-Bauzilloises». Inscrivez-vous directement sur le site communal (bandeau gauche). Vous y trouverez les informations municipales (la vie de la Mairie), des associations du village, de la communauté du Grand Pic Saint Loup (dont les animations soutenues par la CCGPSL) et de temps à autre des informations que les structures départementales nous envoient (CAUE, Conseil Départemental, Maison de l'Environnement, Pierres-Vives). Le rythme de cette newsletter est hebdomadaire et mensuel en été/vacances.

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## BIBLIOTHÈQUE : «LIVRES D'ARTISTES»

Les deux créations de « Livres d'Artistes » réalisées par la classe de maternelle et les enfants du centre de loisirs, en collaboration avec la bibliothèque, ont été proposées au concours départemental cet été. Elles seront exposées à la bibliothèque dès octobre.



Les « Cigalous » se sont bien investis dans ce projet sur le thème du voyage, en recréant différents univers, la mer, la savane, les déserts, la jungle, le temps des dinosaures et l'espace.

Merci à notre intervenante, Ann-Catherine pour ses techniques et astuces.



Les enfants de maternelle ont créé une invitation au voyage et à la rêverie, un livre original plein de poésie.



L'exposition d'une collection de « Livres d'Artistes », prêtée par la Médiathèque départementale a séduit par sa diversité et les prouesses techniques utilisées. Elle a suscité un grand intérêt chez les enfants qui l'ont découverte lors de l'accueil des classes.



# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## BIBLIOTHÈQUE : ÇA BOUGE!

Dès la rentrée, la bibliothèque accueillera, trois fois par semaine, un TAP (Temps d'Activités Périscolaires) spécialement dédié aux PS-MS, dans une ambiance calme et relaxante. Ce sera un moment privilégié pour les histoires, les livres lus et les jeux de société. Il sera animé par le personnel municipal.

La bibliothèque sera aussi ouverte le mercredi dès 14h. Ce créneau 14h-17h, réservé plus particulièrement au jeune public, enfants et ados sera assuré par Charles Lemaître.

Outre la lecture, l'écoute de livres lus, les recherches documentaires, un coin ludothèque sera progressivement installé. Un ordinateur avec accès internet est déjà disponible et divers ateliers et animations seront proposés en cours d'année. **Les enfants seront sous la responsabilité des parents.**

Le prêt sera assuré pendant ce créneau et la permanence du mercredi se poursuivra de 17h à 19h avec les bénévoles. La permanence du jeudi est maintenue de 16h30 à 19h. L'atelier kirigami reprendra chaque dernier mardi du mois à 16h, au Domaine (contact 06 22 12 24 79). Par ailleurs, des lectures et contes seront proposés régulièrement le mercredi à 16h, à la bibliothèque. Enfin, un atelier « bébés lecteurs » y sera animé par Valérie un mercredi matin chaque mois.

## COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT



Ils ont surveillé tout cet été nos garrigues pour éviter qu'un éventuel incendie se propage vers nos habitations. Chaque week-end et jour férié, c'est depuis la Vigie de la Pène ou en patrouillant en quad ou à bicyclette, et ce malgré la chaleur, qu'ils ont, sans compter, donné de leur temps, pour la sécurité de tous.

Ils ont ainsi pu signaler un début de feu à Favas qui a nécessité l'intervention des pompiers, démonté un barbecue sauvage installé en pleine garrigue par des imprudents et répondu aux différentes alertes lancées par la préfecture.

C'est aussi les bénévoles du CCFF qui ont remis en état la piste qui monte à la vigie du Puech.

C'est au nom de vous tous que je les remercie pour leur vigilance et leur dévouement !  
F.Matheron

L'automne arrive, préparez également vos travaux de débroussaillage. Des contrôles par la DDTM et d'éventuelles verbalisations sont programmés cet automne.



**SEMAINE BLEUE.** Au niveau national, c'est l'occasion pour les organismes qui travaillent régulièrement avec les aînés d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société. A cette occasion, à Saint Bauzille, nous invitons les aînés à partir de 65 ans à partager le repas des enfants à la cantine. Cela vous concerne ? Vous recevrez un carton d'invitation. Et si vous avez pris plaisir à partager ce moment, sachez que vous pourrez profiter toute l'année de ce service!

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

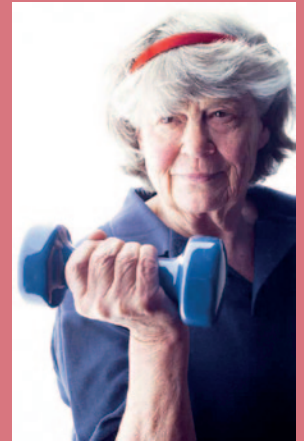
## ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Améliorer ses capacités physiques, solliciter les différentes dimensions (musculaire, articulaire, équilibration, coordination, mémoire ou encore traitement de l'information), tels sont les objectifs!. Ces activités physiques adaptées proposent à chaque retraité(e), à travers des exercices ludiques, de les atteindre.

Cette activité a rencontré beaucoup d'enthousiasme durant l'année 2015-2016 et des progrès ont été constatés par les participants eux-mêmes.

Ainsi, cette action sera reconduite pour cette année 2016-2017. La mairie prendra en charge la cotisation auprès de l'association « MaVie », acteur de la prévention santé et spécialiste des Activités Physiques Adaptées (APA), responsable de cette activité (16€). Le coût des séances (50€ les 12, hors vacances scolaires) reste à la charge des inscrit(e)s.

Si cela vous intéresse, contacter la mairie.



## ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

Par arrêté n°2016-039 en date du 05/09/2016, Madame la Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, pour une durée de 30 jours, du 21/09/2016 au 22/10/2016.

M. FORICHON Olivier, domicilié à Lattes, journaliste de profession, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

Les pièces des dossiers ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie du 21/09 au 22/10 aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur le registre ou les adresser par écrit en mairie à l'attention du Commissaire-Enquêteur.

Permanence du Commissaire-Enquêteur en mairie :

Le 22/09 de 15h à 18h

Le 10/10 de 9h30 à 12h30

Le 22/10 de 9h30 à 12h30

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et pendant un an à compter de la date de clôture en Préfecture.



## CHATS

14 chats ont été stérilisés depuis Janvier, toujours avec le soutien financier de l'association 30 millions d'amis. Il y a encore pas mal de petits à capturer dès qu'ils auront l'âge de la stérilisation. La campagne se poursuit, en particulier aux Brusses et Impasse du Mistral. Pensez à identifier vos propres chats.

## CHIENS

Quelques chiens errent régulièrement dans les rues du village et sont signalés de façon récurrente par les habitants. Ils peuvent causer frayeurs, accidents et morsures. Par ailleurs, ils renversent les poubelles et souillent de leurs excréments notre cadre de vie. Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Conformément au Code Rural et au Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a mandaté la SACPA (Béziers) pour capturer ces animaux en état de divagation et les placer en fourrière.



## EN BREF !



### BIENTÔT 16 ANS?

Pensez au recensement, c'est obligatoire! Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription par l'INSEE sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



### LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale n'est pas seulement un devoir civique, **c'est une obligation légale**. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016. La demande doit être déposée par l'intéressé lui-même muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou à défaut des avis d'imposition des cinq dernières années.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils, politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Les jeunes français et françaises qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31/12/2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.



### REZO POUCE

Les inscriptions seront ouvertes dès la mise en place des panneaux du réseau, prévue courant octobre. Cette inscription (à partir de 16 ans pour

les passagers, 18 ans et le permis pour les conducteurs) pourra se faire en ligne via le site internet : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)



## ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES? DONNEZ VOTRE AVIS!

Que manque-t-il autour de chez vous, dans votre vie quotidienne ? Une enquête lancée par la préfecture et le Département vous permet de faire remonter votre avis sur des questions liées à la ruralité et particulièrement à l'accessibilité des services au public.

Vous avez jusqu'au 8 octobre pour indiquer combien de temps il vous faut pour obtenir un rendez-vous médical ou pour vous y rendre. Quelle est la distance de la pompe à essence la plus proche de chez vous ? Est-ce acceptable? Et il n'est pas seulement question de service public (téléphonie, démarches), le questionnaire aborde également certains métiers de bouche et biensûr internet. Il est disponible sur [herault.fr](http://herault.fr) ou [herault.gouv.fr](http://herault.gouv.fr). Magali Caumon, sous-préfète de Lodève, est en charge de ce dossier. L'idée sous-jacente est de « cerner les zones et les services à cibler », afin d'envisager ensuite des actions concrètes qui pourraient figurer dans le Schéma Départemental d'amélioration de l'accès des services au public (SDAASP).

# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

L'automne approche et nous savons tous que des épisodes cévenols surviendront inévitablement. Ces épisodes violents nous devons les affronter avec sang froid et prudence .

Ce guide des 8 comportements à adopter, édité par le gouvernement, nous devons en prendre connaissance pour ne pas nous mettre en danger et compliquer les actions des services de secours toujours très sollicités ces jours là. Restez informés et, si vous ne l'avez pas encore fait, inscrivez-vous au dispositif de téléalerte communal (au secrétariat de Mairie ou à travers <http://www.saintbauzilledemontmel.fr/accueil-infos-mairie/securite-et-teléalerte>).

Parents, notez que si des pluies exceptionnelles surviennent pendant le temps scolaire ou périscolaire, le Plan Communal de Sauvegarde prévoit que le personnel communal reste à disposition de la commune pour garder les enfants en sécurité jusqu'à ce que le danger soit écarté.



# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



### JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



### JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



### JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



### JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



### JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre

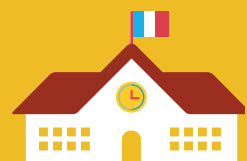


### JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



### JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour porter une voiture



### JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

#### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



#### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

#### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
**112** ou **18** Pompiers  
**15** SAMU  
**17** Gendarmerie, Police





# RANDO VTT «LA SAINT-BAUZILLOISE»



## JOURNÉE SPORT ET SOLIDARITÉ TOUS ENSEMBLE!

Pour la deuxième édition, la mairie de Saint Bauzille de Montmel organise une randonnée VTT « La St Bauzilloise » le 18 septembre 2016 à 8h00 au départ de la place de la mairie.

Cette journée sportive est organisée au profit de l'association « Rêves » qui permet aux enfants malades de réaliser leur rêve.

Elle sera aussi partagée en soutien aux quatre Sapeur-Pompiers : Jérémy, Lucas, Didier et David grièvement blessés lors de l'incendie du 10 août 2016 à Roquessels.

Nous vous attendons nombreux, Tous à vos vélos !!!!



### INSCRIPTIONS

Les inscriptions de la randonnée se feront le jour même **sur la place de la mairie** à partir de 7h45.

**TARIF** (comprenant l'inscription au parcours et le ravitaillement) :

- 5 euros/ personne pour le parcours familial (12km)
- 8 euros/ personne pour le parcours sportif (28km)

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire et ils doivent être accompagnés par un adulte. Vous trouverez la fiche à remplir, ainsi que le

règlement de la randonnée VTT sur le site internet communal : [www.saintbauzilledemontmel.fr](http://www.saintbauzilledemontmel.fr). Un certificat médical n'est pas obligatoire pour participer à cette randonnée.

### EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Le port du casque est obligatoire. Toute personne ne respectant pas cette obligation sera invitée à quitter le parcours par les organisateurs.

Il est interdit de publier les tracés GPS sur Internet, car les différents tracés empruntent par endroits des terrains privés.

### RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone (04 67 86 93 21) ou par e-mail : [mairie@saintbauzilledemontmel.fr](mailto:mairie@saintbauzilledemontmel.fr)

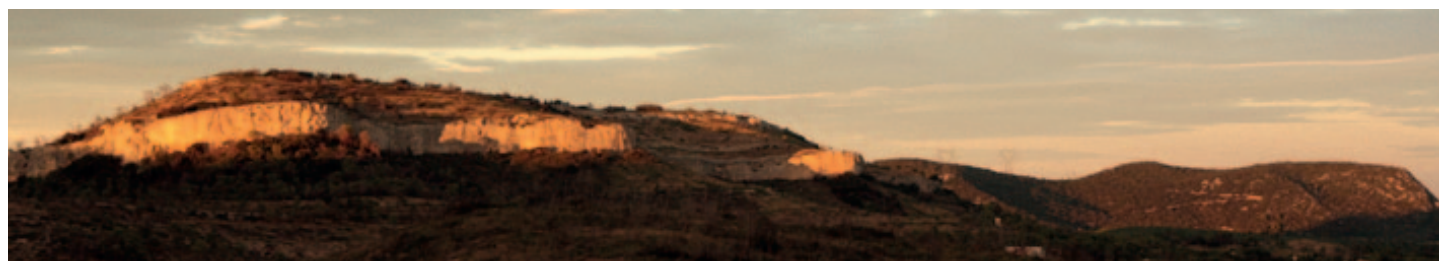
### PARCOURS

#### CIRCUIT FAMILLE (12 KM)

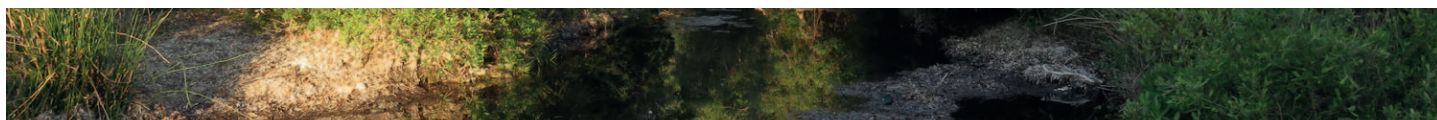
Départs libres de 8h00 à 10h30 maxi. (Inscription de 8h00 à 10h15). Ce parcours est fléché en jaune. Il s'adresse aux enfants (à partir de 10 ans) et adultes, avec le plaisir de rouler tranquille en famille. Un ravitaillement est prévu à Favas.

#### CIRCUIT ADULTE (28 KM)

Départs libres de 8h00 à 10h00 maxi. (Inscription de 7h45 à 10h00). Ce parcours est fléché en orange. Si vous roulez régulièrement, c'est la distance qui convient. Attention tout de même à quelques passages physiques, voire très physiques!



# Un còp èra un polit vilatge entre Vidorla e Puèg de Sant Lop



***A la debuta del sègle passat, lo potz de la comuna sufis pas pus per lo vilatge en temps de secada. En 1923, lo conse, Albin Pèridier, propietari dals Barrandons, fai bastir aquela cabaneta sus una font declarada potable per l'institut Bouisson- Bertrand de Montpelhièr. En 1924, mercé a la fada electricitat qu'arribèt en 1922, una pompa foguèt installada aici meme per menar l'aiga fins a un restanc de 200 m3. Aquò rendra possible d'alimentar 8 grifols publics repartits dins lo vilatge.***

***En 1945, nasquèt lo syndicat des eaux de Fontbonne : cada ostal pòt avedre l'aiga a l'aguièr. Era la fin programada de la pompa comunala...***

Au début du siècle passé, le puits communal ne suffit plus à alimenter le village en temps de sécheresse. En 1923, le maire, Albin Pèridier, propriétaire des Barrandons, fait construire cet abri sur une source déclarée potable par l'institut Bouisson-Bertrand de Montpellier.

En 1924, grâce à la fée électricité arrivée en 1922, une pompe fut installée sur les lieux pour diriger l'eau vers un réservoir de 200 m3. Cela permettra d'alimenter 8 bornes fontaines réparties dans le village.

En 1945, c'est la naissance du syndicat des eaux de Fontbonne: chaque maison peut avoir l'eau courante. C'était la fin programmée de la pompe communale.

G. Bonnet

## Avant



## Après



## TAGS ET GRAFFS !

Plusieurs fois victime de dégradations, ce petit édifice qui témoigne du passé récent de la commune, avait été taggué par quelques imbéciles dans la nuit de la Saint Sylvestre 2015. La commune a décidé de faire appel à des graffeurs talentueux de la société Yohiko'Art pour masquer ces marques disgracieuses dénuées de tout intérêt artistique. Clayz (Guillaume) et Jeaze (Jordan) ont réalisé ces peintures murales entièrement à la bombe de peinture sur deux jours, en s'inspirant de cartes postales anciennes du village. L'idée étant de valoriser la dimension patrimoniale de cette petite construction. Les retours que nous avons eus de la population sont très positifs, la réalisation est une réussite qui marque de manière artistique l'arrivée à Saint Bauzille. Cette opération d'un coût total de 2673,24 € a été financée à 50 % par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Il reste à espérer que ces murs soient désormais respectés !!

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Quel beau succès pour cette première édition du Forum des associations qui s'est tenu en cette chaude matinée du samedi 10 Septembre au Domaine ! De nombreux Saint Bauzillois sont venus découvrir et souvent s'inscrire aux multiples activités proposées par les associations, le CCFF et la Bibliothèque municipale. Voici quelques images de cette vitrine de la dynamique vie associative du village !



## AGIR

### AMAP\*, SAISON #10!

Plus de 60 familles ont repris, tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30, le chemin de Favas. Elles bénéficieront, chaque semaine, jusqu'au 28 octobre, de légumes de saison, cultivés sans engrais chimique, ni pesticide, pour un prix très raisonnable, tout en aidant un « agriculteur paysan » à développer son exploitation et à faire vivre sa famille. De novembre à fin avril, les paniers d'hiver permettront aux pionniers de la « relocalisation » de faire provision, un vendredi sur deux, de légumes sains et savoureux. Les distributions auront lieu au Foyer communal.

\*AMAP : Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne  
Contact AGIR : 04 67 86 19 42 – pat.revel@free.fr



## AGIR (Suite)

### ATELIERS DE MUSIQUE

Les inscriptions aux ateliers de musique ont eu lieu le samedi 10 septembre, au Domaine, lors du Forum des associations, mais il reste encore quelques créneaux disponibles. Alors si la pratique d'un instrument vous tente (piano, guitare, violon, saxo, batterie, flûte, ....) et si vous voulez découvrir le vrai bonheur de jouer ensemble, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association !

Contact AGIR : 07 79 82 86 97 – durandstephane34@laposte.net

### COOPERATIVE D'ACHAT

Favoriser les circuits courts en rapprochant les consommateurs des producteurs, en allant, si possible, vers des produits « bio » et en limitant les transports, c'est le triple objectif de la coopérative d'achat, qui fonctionne depuis 10 ans et dont nous aimerions faire profiter l'ensemble du village.

La projection de « DEMAIN » le film de Cyril Dion et Mélanie Laurent, vendredi 9 septembre, au Foyer communal, nous a montré que nous ne sommes pas isolés et que des initiatives comparables sont prises, tous les jours, par de simples citoyens tout autour de la planète.

## TCSBM

Le Tennis Club Saint Bauzille de Montmel est un club convivial accessible à tous les âges et tous les niveaux :

#### L'Ecole de Tennis

L'Ecole de Tennis est la pierre angulaire de notre structure. En effet, des plus petits (à partir de 4 ans) jusqu'aux adolescents des cours d'initiation, de perfectionnement sont organisés. Lors des vacances scolaires des stages multisports sont également mis en place.

#### L'Ecole élémentaire et le Tennis

Il est également possible pour nos jeunes écoliers de découvrir le tennis par le biais des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS), dont une des activités proposées est le tennis, en association avec le TCSBM. Pour cette nouvelle saison, c'est le mardi qui a été choisi.

#### Tennis « Loisirs Adulte »

Celles et ceux qui cherchent une activité pour se détendre ont la possibilité de participer aux cours « Loisirs » dispensés par notre moniteur diplômé d'Etat. Par ailleurs, en adhérant à l'association, vous avez la possibilité d'accéder aux cours tout au long de l'année.

#### Tennis « Compétition »

Pour les mordus de compétition, plusieurs équipes sont engagées dans les différents championnats organisés par le Comité de Tennis de l'Hérault ou bien par la Ligue Languedoc-Roussillon. Elles s'étalent du mois de septembre jusqu'à la fin mai. N'hésitez à venir les encourager !

Le Tennis Club Saint Bauzille de Montmel, c'est aussi des animations tout au long de l'année : journée « Portes-Ouvertes » à la rentrée, un loto en décembre, la traditionnelle dégustation des galettes des rois, un déplacement à l'Open Sud de France, un tournoi interne... Si vous souhaitez obtenir des renseignements où tout simplement vous inscrire à l'association, c'est encore possible, il vous suffit de contacter Vincent DAUDÉ au 06 26 86 36 30 / tcsbm34@gmail.com. Par ailleurs, vous avez la possibilité de visiter notre nouveau site internet : « <http://www.club.fft.fr/tcsbm> ».